

Vos questions / nos réponses

Cannabis et allaitement

Par [windu50](#) Postée le 19/11/2023 21:10

Bonjour, Je me permets de revenir vers vous, la mère de mon fils à consommé du cannabis pendant son allaitement et je viens de recevoir 4 rapports de 4 médecins qui tirent la sonnette d'alarme sur des retard de mon fils! Je viens d'en prendre connaissance via mon avocat, madame ne me donnant aucune nouvelle de ce dernier ... Puis-je vous envoyer un PDF (diagnostics des médecins)? Je fais le lien entre les retards de mon fils et la consommation de beuh de madame. Peut il y avoir un lien? Est ce que cela serait détectable par un scanner/IRM du cerveau? JAF en cours + plaintes (3) en cours également. Merci d'avance

Mise en ligne le 23/11/2023

Bonjour,

Bien que comprenant votre inquiétude et la nécessité d'avoir des réponses à vos interrogations, notre service ne sera pas en mesure d'apporter une expertise concernant les retards dont souffre votre fils ni vous dire si son exposition au cannabis pendant l'allaitement est à mettre en lien avec ces difficultés. Nous doutons que des examens tels qu'une IRM ou un scanner puisse le déterminer.

Pour tenter d'obtenir plus de renseignements généraux sur ces questions, peut-être pourriez-vous vous rapprocher du « Centre d'Evaluation et d'Information sur les Pharmacodépendances » (CEIP) de Poitiers dont nous vous joignons les coordonnées ci-dessous. D'après les informations dont nous disposons, ce centre semble particulièrement sensibilisé aux risques pour l'enfant exposé à l'usage durant la grossesse et l'allaitement.

Concernant plus spécifiquement les difficultés de votre fils, cela va relever d'une expertise individuelle et personnalisée auprès de pédiatres ou pédopsychiatres en mesure également de l'accompagner et de le suivre dans son développement.

Nous vous souhaitons bonne continuation dans vos démarches.

Bien cordialement.

Pour obtenir plus d'informations, n'hésitez pas à prendre contact avec les structures suiv
